



La gazette du Nayrac

Edito du Maire

Cela fait quatre ans que "La Gazette" se propose de vous apporter les informations locales et de vous faire part des activités communales. Ainsi vous avez pu suivre l'évolution de différents projets. Certains se sont réalisés rapidement : aménagements et finitions du premier lotissement, sécurisation du bourg et de l'entrée de l'école, équipements numériques de l'école, travaux de voirie,....

D'autres plus complexes demandent plus de temps pour être concrétisés. Ainsi le projet "salle des fêtes" de 2008 a évolué vers un espace multiculturel mieux adapté aux contraintes et besoins du territoire. La station service à carburants, portée également par la Communauté de Communes d'Estaing et mise en service en début d'année, répond à votre attente. L'utilisation croissante de ce service, la demande de cartes

abonnés, les nombreux témoignages de satisfaction montrent tout l'intérêt et l'attachement que vous portez à cette station. Enfin des projets tels que la dernière tranche d'assainissement, divers aménagements,.... Sont à l'étude ou en recherche de financements. Sachez que l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute afin d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité de notre village.

En cette veille de vacances qu'il me soit permis de souhaiter la bienvenue à tous nos amis vacanciers et de remercier toutes les associations et bénévoles qui vont nous proposer de nombreuses animations et faire vivre notre Nayrac.

Bonnes vacances à Tous.

Jean-Paul TURLAN

Communauté de Communes du Canton d'Estaing

Espace Multiculturel :

Les besoins de la commune du Nayrac d'avoir une salle pour les associations, les rencontres festives..., et de la Communauté de Communes d'Estaing de disposer d'un espace afin d'y proposer une programmation culturelle nous ont conduit à élaborer un projet commun de type "Théâtre transformable".

Cette salle, avec une acoustique particulièrement soignée, un espace scénique au sol, une arrière scène et des gradins mobiles, sera à même de recevoir des spectacles, concerts, conférences, projections cinéma, dans de bonnes conditions de confort. En version banquet les gradins mobiles seront repliés en fond de salle et libéreront tout l'espace pour les grandes rencontres. Cette salle pourra être divisée en deux pièces (1/3 - 2/3) par une cloison mobile.

Ce regroupement des besoins (communaux et intercommunaux) pour un même projet a attiré l'attention des financeurs potentiels.

Grâce à l'appui de notre Conseiller Général, Jean-Claude ANGLARS, le département nous a octroyé la totalité de l'aide sollicitée. De même, suite à la visite de Madame le Préfet sur notre canton le 7 mars 2012, et à son soutien l'état nous a également accordé la totalité de l'aide sollicitée. Pour sa part, Monsieur le Président de la Région, favorable à ce projet, nous a fait part de son accord pour participer au financement de cette opération, dont le montant sera déterminé à l'automne. Quant à la participation de l'Europe, elle sera connue quand tous les autres financeurs se seront prononcés. Un avis de principe favorable a déjà été émis en faveur de notre projet.

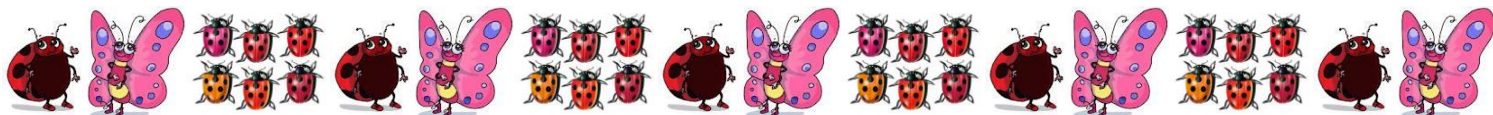
En parallèle, les études et démarches administratives ont bien avancé. Le permis de construire sur la parcelle jouxtant le cimetière nous a été accordé. La consultation des entreprises doit se faire très prochainement pour un commencement des travaux prévu fin d'année.

Grâce à la mutualisation des idées et des moyens, à l'appui du Président de la Communauté de Communes, Jean-Claude ANGLARS, à la volonté de l'ensemble des communes, de tels projets pertinents pour le développement de notre territoire peuvent voir le jour et contribuer ainsi à sa meilleure attractivité.

Nous tenons à remercier Jean-Claude ANGLARS pour son aide précieuse et son engagement pour ce projet, ainsi que l'adhésion et le soutien des élus de la Communauté de Communes.

Malgré certaines réticences, vous êtes nombreux à avoir mesuré la nécessité et l'importance de ce projet. Sachez que nous restons à votre écoute et vous remercions pour votre soutien.





SIVU "Petite Enfance" d'Espalion :

Le SIVU "Petite Enfance" d'Espalion devant prendre fin le 28 avril 2012, Monsieur Jean-Claude ANGLARS, Président de la Communauté des Communes d'Espaign, nous a proposé que la compétence "SIVU Petite Enfance", soit prise en charge par la Communauté de Communes.

De 6,24 € en 2011, la participation passe à 8,15 € en 2012, le SIVU expliquant cette augmentation par l'objectif d'embaucher du personnel titulaire et non plus des contrats aidés.

Le budget 2012

Le Conseil Municipal a voté le budget le 13 avril dernier :

	Compte administratif 2011				Budget 2012	
	Section fonctionnement		Section investissement		Section fonctionnement	Section investissement
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
Budget général	502 308 €	641 810 €	79 038 €	139 027 €	785 794 €	251 397 €
Budget assainissement	48 014 €	53 903 €	31 211 €	22 311 €	62 796 €	52 483 €
Budget lotissement	1 305 €	11 733 €	33 179 €	0 €	153 074 €	153 023 €
Budget lotissement "Les Landes" 3	1 725 €	0 €	1 725 €	1 725 €	110 256 €	55 361 €
Budget C.C.A.S.	2 878 €	2 000 €			3 000 €	
Station service					473 750 €	82 100 €

Les taux des 3 taxes pour 2012 restent inchangés, rappel :

	Taxe Communauté de Communes 2012	Taxe Commune 2012
✓ Taxe d'habitation	3,76 %	12,81 %
✓ Taxe foncière propriétés bâties	2,90 %	15,43 %
✓ Taxe foncière propriétés non bâties	19,60 %	59,37 %
✓ Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)		25,86 %

L'analyse des comptes administratifs 2011 laisse entrevoir une meilleure situation financière de notre commune qui demeure cependant très fragile. Certains postes tels que les charges de personnels représentent une part plus faible de nos dépenses totale, 35 % en 2012 contre 45 % en 2011.

Le poste combustible demeure préoccupant. En 2011, **28 000 litres de fioul ont été brûlés** par la chaudière commune chauffant pour **70 % l'Unité de Vie et 30 % la Mairie**. Cela représente un coût de **23 666 € auxquels il faut rajouter les frais de réparations et de maintenance pour 4 078 €**, le tout entièrement à la charge de la commune, suite à la convention passée le 23 février 1991, à la création de la chaufferie plaquettes bois.

De même les dotations de l'état se réduisent. Vous comprendrez pourquoi nous devons rester vigilants.

Lotissement "Les Landes III"

Courant mai, nous avons lancé l'appel d'offre concernant les travaux de viabilisation du lotissement "Les Landes III". Le groupement d'entreprises que nous avons retenu est **ALARY - G.C.T.S. SERVANT**. Les travaux débiteront très prochainement. Sur les trois lots deux sont déjà réservés.

Quant au "Lotissement II", il reste deux lots de disponibles. Avis aux amateurs.....





Personnels Communaux

Suite à la fin du CDD de Mademoiselle Laure VIVIER, nous avons recruté, Monsieur Jean-Etienne ROGGIERI, en contrat CDD de 3 mois, pour assurer le secrétariat comptable de la mairie.

De plus, depuis le 10 juin 2012, Monsieur Cédric MAURY est embauché en emploi saisonnier.

Camping

Suite à la forte prolifération d'algues et plantes aquatiques, due au faible débit d'eau entrant, du peu de profondeur de l'étang et de la teneur élevée en éléments nutritifs, et malgré les bons résultats d'analyse de l'eau, nous constatons une faible fréquentation de notre plan d'eau. Cette situation nous amène à ne plus recruter de surveillant de baignade, et par voie de conséquence à interdire la baignade.

Quant au camping, cette année, nous avons décidé de ne pas y mettre de gérant et de l'ouvrir seulement sur réservation. Une convention sera passée avec Pascal BASTIDE, de l'entreprise VERT-TEA-JEU, qui utilisera une partie du camping pour recevoir des groupes tout l'été.

P.I.G. du Haut-Rouergue (Programme d'Intérêt Général)

Lutter contre la précarité énergétique, améliorer les logements, lutter contre l'habitat indigne, améliorer le cadre de vie des habitants, tels sont les axes de travail de l'ambitieux programme lancé en mars 2011 par le pays du Haut Rouergue regroupant 39 communes.

Ce Programme d'Intérêt Général associe plusieurs partenaires financeurs dont l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), la Communauté de Communes, les Caisses de Retraite, le Conseil Régional, Procivis...

A ce jour, plus de 136 demandes de renseignement ont été enregistrées de la part de propriétaires occupants et/ou bailleurs et ce sont 31 dossiers de demande de subventions déposés à l'ANAH ou auprès des Caisses de Retraite pour un montant de subventions de plus de 300 000 €. Ces dossiers concernent principalement des travaux d'économies d'énergies pour des résidences principales occupées par leur propriétaire.

Ce PIG permet, en plus d'aider les propriétaires, de dynamiser l'économie locale. En effet, la plupart des travaux sont réalisés par des artisans locaux et ce programme a engendré en moins d'un an un montant de travaux de 631 705 € HT.

L'animation de cette opération a été confiée à Habitat et Développement 12. Les conseillers interviennent auprès des propriétaires dans l'accompagnement de leur projet habitat : information, visite sur place, évaluation énergétique, conseil, préparation et suivi des demandes de subventions jusqu'au paiement des aides attribuées.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour déposer votre dossier. Pour tous renseignements, une permanence mensuelle le deuxième jeudi du mois a lieu à Estaing ou vous pouvez contacter directement Mme Marie COTTIER d'H&D12 au 05.65.73.65.75.



Tourisme vert

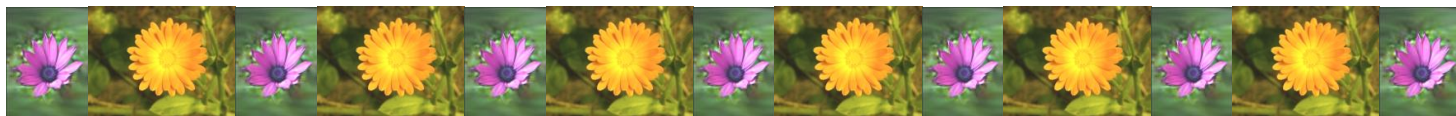
Nous joignons à notre gazette, une brochure sur le "Circuit des Vignes", qui sera disponible, pour les amateurs de randonnées, à la mairie et dans les commerces du Nayrac. N'hésitez pas à la diffuser à vos familles et amis....

Festival de la Randonnée Pleine Nature

Dans le cadre du Festival de la Randonnée Pleine Nature, deux randonnées seront organisées sur Le Nayrac. **Le lundi 13 août matin** aux environs du Badiou, et **le mardi 14 août matin**, une randonnée d'initiation à la minéralogie aux environs de Bouldoires avec Alain MICHELIN.

Pour toutes informations et réservations 05.65.44.10.37.





Programme des festivités de l'été 2012

Date	Festivité	Organisateur
Tous les mercredis de juillet et août à 21h00	Concours de pétanque en doublettes formées	Pétanque Nayracoise
Tous les samedis et dimanches de juillet et août de 08h00 à 10h00	Pêche au plan d'eau	Pétanque Nayracoise
11 juillet à 14h30	Coffre à jouer à la salle communale. Confection d'un album photos.	Centre Social d'Espalion
15 juillet à 12h00	Repas Truite Aligot à la salle communale	Sections danse et gymnastique du Foyer Rural
28 juillet à 20h30	Concert acoustique "Papatio" à la salle communale.	Office de Tourisme d'Estaing + Foyer Rural
3 août	Banquetou	Amicale des Enfants du Nayrac
4 et 5 août 4 août à partir de 20h00 5 août	Fête de la Saint Etienne Apéro-concert + bal disco à côté de l'Auberge fleurie Tripoux/Tête de veau, vide grenier, messe, pot de l'amitié avec les Fleurs du Nayrac, noce auvergnate, folklore, jeux intervillages, tombola, repas dansant avec l'orchestre MALRIC.....	Foyer Rural
11 août à 14h30	Challenge "CABRERA"	Pétanque Nayracoise
13 août matin	Randonnée au Badiou dans le cadre du Festival de la Randonnée de Pleine Nature.	Festival de la Randonnée Pleine Nature
14 août matin	Randonnée géologie et minéralogie à Bouldoires avec Alain MICHELIN dans le cadre du Festival de la Randonnée de Pleine Nature.	Office de Tourisme d'Estaing
14 août à 20h30	Sanglier à la broche à la salle communale	Société de Chasse GAF
18 août	Quine - Salle Communale	Pétanque Nayracoise
25 septembre	Sortie	Sourire d'automne
Du 2 au 8 octobre	Croisière en Hollande et Vallée du Rhin romantique	Viadène Aubrac Voyages

L'Office de Tourisme d'Estaing, en partenariat avec le Foyer Rural, propose :

- ✓ samedi 28 juillet 2012 à 20h30 à la salle communale du Nayrac, concert "Papatio". Duo acoustique, chanteur et guitariste (blues, rock et soul des années 70). Tarif : 5 € par personne.

Venez nombreux les applaudir.....



Carnet Blanc

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- Jacqueline BOUTCHOM et David CABRERA

Ils nous ont quittés

Monsieur Albert BATHEDOU
Monsieur Joseph MIQUEL
Madame Maria BESSIÈRE



Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Plaquette réalisée par
La commission Communale
de Communication



Commune du Nayrac PR 1



Circuit des vignes

Bienvenue au Nayrac, petit "Village Fleuri" du Nord Aveyron (573 habitants), situé sur le socle granitique de la Viadène, entre la rivière Lot et l'Aubrac. Avec sa situation géographique privilégiée, sa population d'origines diverses, sa vie associative et de loisirs et son identité, le Nayrac vous accueille.

Situé sur l'axe Espalion - Estaing - Saint-Amans-des-Côts, à proximité de Laguiole, sa situation favorise les échanges économiques et humains. Avec une altitude moyenne de 700 mètres, nous surplombons les brouillards matinaux de la vallée et nous bénéficions d'un climat plus tempéré que sur les Monts d'Aubrac.

De part la variété de ses paysages (plateaux, vallées, gorges...), son patrimoine bâti particulier (granite, ardoises), ses légendes, le Nayrac vous propose de découvrir ses richesses.

Village rural avec une activité agricole importante, de nombreux artisans et commerçants :

- deux cafés, hôtels, restaurants ;
- un bar tabac ;
- deux cafés ;
- une épicerie, dépôt de pain ;
- une station service.....

A découvrir sur le sentier :

- Panorama sur la Vallée du Lot ;
- Plusieurs hameaux.

Balisage : orange

Denivelé cumulé : 200 mètres

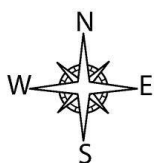
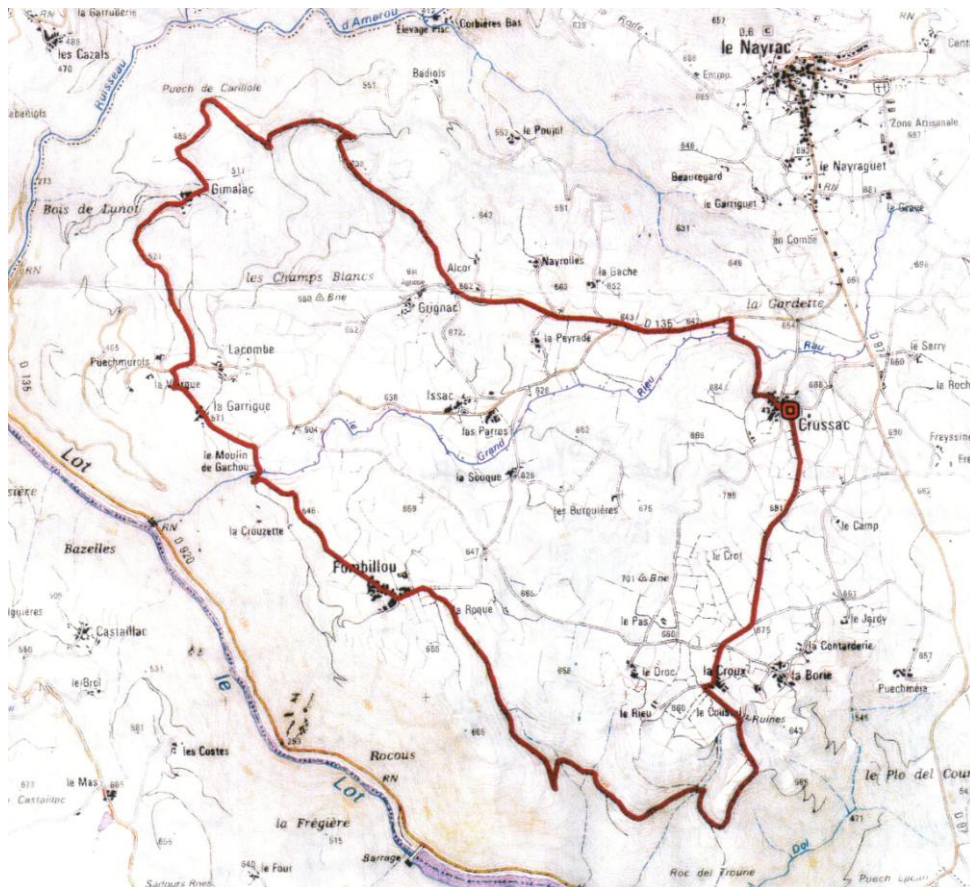


Circuit des vignes

- 1/ Depuis le hameau de Crussac, stationner à proximité de la croix et de la fontaine. Remonter vers l'Est sur 20 mètres et prendre la route sur la droite. Après 200 mètres suivre le chemin de terre. ➤ Large panorama.
- 2/ Au niveau de la route, prendre à droite jusqu'à La Croux. A l'entrée du hameau après le virage à droite, regagner le chemin de terre sur la gauche. Parcourir en descente cet ancien chemin de vignes sur environ 2 km jusqu'à la piste forestière.
- 3/ A l'intersection, remonter la piste sur la droite. Le parcours surplombe le site d'escalade de Rocous. Pour s'y rendre, suivre l'itinéraire indiqué sur la gauche.
➤ A travers les coteaux, impressionnant point de vue sauvage sur la Vallée du Lot et le méandre de la rivière.
- 4/ Au bout de la piste forestière, se rendre à Fombillou. ➤ Belles maisons traditionnelles (légende à lire au dos). Poursuivre la route sur 200 mètres puis le chemin et continuer tout droit sur un chemin plus étroit jusqu'aux ruines du Moulin de Gachou.
- 5/ Contourner l'ancien moulin par la droite, emprunter le pont et remonter par la route goudronnée jusqu'à l'intersection. Se rendre à La Garrigue par la gauche.
➤ Belles demeures fleuries.
- 6/ A la sortie du hameau, la route débouche sur un chemin rejoignant la D135. S'engager à droite sur 100 mètres puis suivre à gauche la direction Gimalac.
- 7/ Traverser le charmant village de Gimalac et poursuivre le chemin qui monte sur environ 2 km. Lorsque le chemin redevient plat, laisser la piste qui tourne à droite et se diriger en face sur le petit chemin.
➤ Point de vue sur Le Nayrac au Nord-Est.
- 8/ A l'intersection, prendre la route à gauche pour rejoindre la D135 à 1 km. Au "cédez le passage", poursuivre à gauche sur 500 mètres.
- 9/ Sur la droite, emprunter le chemin herbeux qui longe une parcelle. Après le ruisseau en lisière du bois, prendre à gauche pour rejoindre Crussac. Arrivée à la route reprendre à gauche pour retourner au point de départ.

Circuit des vignes

13,5 km
3h30
Niveau **



La Légende de Fombillou

On raconte qu'à Fombillou, en temps de disette, le loup menaçait ses habitants et ses vivres. Armés de courage et de brandons de paille enflammés, les villageois piégèrent les loups, attirés par un agneau attaché au "Rocher de Fombillou" et les encerclèrent jusqu'à les faire tomber dans le précipice. Une chanson fut écrite en mémoire de leurs actes. Depuis lors, il est dit qu'à la Saint Jean, si les Nayracois allument un feu, c'est en souvenir de leur victoire sur le Loup.



A découvrir également au Nayrac :

- ↳ **Deux autres circuits de randonnées**, pour en connaître les parcours, n'hésitez pas à acheter le Topo-guide en vente à l'Office de Tourisme du Canton d'Estaing ;
- ↳ **Magnifique église** datant du XVème siècle et son **rétable de la Vierge en bois doré** du XIIIème siècle, provenant de la chapelle du Château de Freyssinet ;
- ↳ **La Chapelle del Dol**, située au bord du Lot sur la route Estaing/Entraygues ;
- ↳ **Deux excellents restaurants** pour découvrir les plaisirs de la gastronomie locale (aligot, farçous, tripoux.....).

Nous vous remercions de respecter les chemins et les riverains et vous souhaitons une bonne randonnée.....

MAIRIE DU NAYRAC

Le Bourg - 12190 LE NAYRAC

☎ 05.65.44.40.05

Courriel : contact@mairie-le-nayrac.fr

Site internet : www.mairie-le-nayrac.fr

I.P.N.S - Merci de ne pas jeter sur la voie publique